

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

Journal de Palestine

Décembre 2012

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

- sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

- sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

- sur le site de Eva Resis : <http://no-war.over-blog.com/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

TIRE A PART

La Palestine est déjà un Etat

Gilles Devers

29 Novembre

Quel Etat ? Quelles frontières ? Comment assurer le droit au retour des réfugiés ? Quel statut pour Jérusalem ? C'est aux Palestiniens, et à eux seuls de décider.

Je peux, comme vous, avoir une opinion. Mais au regard de ce que souffre le peuple palestinien depuis un siècle, au regard des enjeux pour la vie quotidienne des Palestiniens, non, vraiment, je dois m'abstenir de tout ce qui peut conduire à penser à la place des autres. Le colonialisme commence par le celui de de la pensée. Ce n'est pas le genre de la maison.

En revanche, tout n'est pas en débat. Il existe des points de droit certains, et l'importance du moment, comme la confusion entretenue, appellent à mettre les points sur quelques *i*.

Existence et reconnaissance

La clé est de distinguer existence et reconnaissance. Qui oserait dire qu'une personne vivante, bien vivante devant vous, n'existerait pas parce qu'elle n'est pas inscrite à l'état civil ? .

L'existence est l'affaire du peuple palestinien ; la reconnaissance est celle de la communauté internationale. Ne pas confondre. Au milieu des plus extrêmes difficultés, depuis cent ans bientôt, malgré les guerres, le colonialisme, le sang versé, l'occupation et le morcellement de son territoire, malgré la cupidité des US et la trahison des soi-disant soutiens, le peuple palestinien est debout, uni, gérant même les divisions de ses dirigeants. C'est un peuple, souverain, et la souveraineté est inaliénable.

La communauté internationale est celle des beaux discours et des sales politiques.

Depuis un siècle, elle n'a jamais rien fait de sérieux pour le peuple palestinien, à part des trahisons en série, et de versements de subventions pour se faire pardonner.

Qui peut soutenir que cette communauté internationale-là est qualifiée pour prendre de grandes options pour le peuple palestinien ?

Alors, chères amies et chers amis, ne vous trompez pas. La Palestine existe, par son peuple souverain, par ses luttes, par sa dignité, par sa force de résistance. L'admission comme membre observateur sera un petit plus, mais cela n'a rien à voir avec l'existence d'un peuple souverain.

La Palestine a toujours existé

« Nous peuples du monde... » Ce n'est pas moi qui m'enflamme, ce sont les premiers mots de la Charte de l'ONU. Or, les Palestiniens forment un peuple. Peut-on soutenir le contraire ?

C'est l'un des peuples les plus anciens de notre planète, et il est assez curieux de voir les Etats-Unis s'opposer à la reconnaissance de la Palestine alors que les Etats-Unis étaient de l'herbe quand la Palestine était déjà un peuple.

Pour nous, peuples de la Méditerranée, la Palestine est une mère, comme l'a été la Grèce. De toute l'histoire, on a su placer la Palestine sur une carte de géographie. Alors, depuis quand les peuples souverains disparaîtraient-ils ?

D'ailleurs, et on pourrait en rester à ce constat, ceux qui font le plus de tort à la Palestine en reconnaissent l'existence. Israël gère les territoires palestiniens par le ministère des affaires étrangères, pas par le ministère de l'intérieur. De même, ce bouillon de culture impérialiste qu'est le Conseil de Sécurité reconnaît à tous les territoires palestiniens le statut de territoires occupés, au sens de la IV^o Convention de Genève. Le Conseil de sécurité a toujours dénié la moindre valeur aux déclarations d'Israël affirmant faire de Jérusalem sa capitale.

POUR LIRE LA SUITE DE CET ARTICLE CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<http://lesactualitesdudroit.20minutes-blogs.fr/>

http://www.alterinfo.net/La-Palestine-est-deja-un-Etat_a84194.html

Gag géopolitique!, par M. Saadoune

IRIB-

Les mesures de «représailles» ...

....prises par Israël après la reconnaissance de la communauté internationale d'un statut d'État observateur à la Palestine ne sont pas une surprise. Elles ne dérogent pas à la politique habituelle d'un occupant raciste qui œuvre à déloger les Palestiniens de leur terre. Le vote de l'Assemblée générale des Nations unies qui a été un échec des efforts d'une diplomatie américaine entièrement tendue à la défense de la politique d'Israël a, cependant, mis en relief, pour ceux qui ne veulent pas voir, le fait qu'Israël ne veut pas d'une solution politique. Pour le reste, il n'y a rien de nouveau sous le soleil de l'oppression.

La création de nouvelles colonies sur les territoires palestiniens n'est pas une nouvelle politique, elle est dans la continuité d'une action de purification ethno-religieuse. Il ne faut donc pas donner une importante démesurée à «l'irritation» très médiatique de certaines capitales occidentales, après l'annonce de nouvelles colonies, à Qods et Cisjordanie.

La convocation de l'ambassadeur israélien dans certaines de ces capitales n'est en aucun cas l'annonce d'un changement de politique. On est surtout dans le minimum d'expression médiatique à destination d'une communauté internationale qui supporte de moins en moins l'exception au respect du droit international que les Occidentaux consentent à Israël. Et pour ne pas laisser le moindre doute, le président français s'est empressé de dire que son pays n'allait pas entrer dans la logique des sanctions. Personne n'en doutait, bien sûr, même si l'on peut observer qu'en matière de sanctions et quand il ne s'agit pas d'Israël, la tendance est à dégainer très vite.

L'irritation des Occidentaux n'ira pas très loin, les lobbies pro-israéliens se chargeront d'ailleurs de rappeler aux décideurs de ces pays les très larges «limites» à ne pas dépasser. A la limite, on pourra concéder que cette «irritation» ostentatoire est le signe que les capitales occidentales se rendent compte que la défense d'Israël devient très compliquée dans un monde où l'on a appris, sur ce dossier, en particulier, à s'informer ailleurs que dans les couvertures des médias dominants. Les capitales occidentales en sont réduites à marquer à destination de cette vraie communauté internationale qu'elles ne sont pas satisfaites des actions d'Israël. Sans plus. Pas question d'agir ou de peser, pour l'obliger à respecter le droit international.

Pour les opinions dans le monde arabe, cette attitude des Occidentaux ne suscite presque pas de commentaires, c'est dans l'ordre des choses. Ces opinions s'irritent davantage du manque de courage de leurs gouvernements à dire aux Occidentaux, Américains, en premier, que personne n'est dupe, au sujet de leur politique, à l'égard d'Israël.

Même quand certains de ces pays occidentaux ont accepté de voter la résolution en faveur de l'État palestinien à l'ONU, ils l'ont fait uniquement dans un souci de « favoriser » Abbas au détriment du Hamas. Ils ne l'ont pas fait parce qu'ils considèrent que le droit international qu'on ne cesse de brandir est constamment bafoué. Les opinions s'irritent de voir les États arabes peu offensifs sur le dossier palestinien, de les voir continuer, hypocritement, à s'en remettre aux États-Unis, ce qui est le plus grand gag géopolitique de l'histoire.

Contrairement à ce que véhiculent les responsables de ces États, ils ne sont pas démunis d'atouts. Ce qui leur manque, c'est la volonté.

ILS ONT DIT OUI, ILS SE FELICITENT...

La Palestine à l'ONU : Joumblatt salue un vote historique

Le chef du PSP, Walid Joumblatt, s'est félicité de ce que la Palestine ait obtenu le statut d'État observateur à l'ONU. Il a consacré son éditorial hebdomadaire dans al-Anba', organe de son parti, à ce vote qu'il a qualifié d' « historique ».

« La communauté internationale a franchi un pas historique sans précédent en reconnaissant l'État de Palestine après avoir ignoré sa présence et ses droits pendant les six dernières décennies », a-t-il dit, avant d'affirmer : « Ce vote a fait tomber les théories sionistes qui ne reconnaissent même pas l'existence d'un peuple palestinien et qui considèrent que (les juifs) sont venus sur une terre sans peuple, en prouvant que ce peuple existe bel et bien et qu'il a des droits nationaux. » Il n'en demeure pas moins que M. Joumblatt a critiqué les États-Unis pour leur veto, ainsi que les puissances occidentales qui se sont abstenues de voter en faveur de la Palestine, jugeant que leur comportement est « incompréhensible ».

Quoi qu'il en soit, pour M. Joumblatt, « cette décision historique, qui incarne le rêve de Yasser Arafat, prouve aussi que toutes les guerres et les opérations militaires d'Israël étaient stériles et qu'une solution, fondée sur la présence de deux États, est inévitable ».

Considérant que le nouveau statut de la Palestine est bien mérité, « suite aux années de souffrance et de violence imposées par Israël », le chef du PSP a souligné que « le conflit israélo-arabe, après le vote, est devant un tournant historique ». « Il permettra aux Palestiniens de poursuivre la lutte jusqu'à l'obtention de leurs droits politiques, humanitaires et sociaux, loin des slogans pompeux et creux des régimes de la Moumanaha (lutte contre Israël) qui promettaient de libérer la Palestine sans jamais broncher d'un pouce, notamment sur leurs fronts occupés par les Israéliens, en encourageant les guerres sur d'autres terres », a-t-il dit, en faisant ainsi allusion au régime syrien. M. Joumblatt a exprimé le souhait que le vote de l'ONU « jettera les bases qu'il faut pour consacrer et renforcer la réconciliation palestinienne interne, et mettre fin aux divisions passées dans le but de mettre en place une vision commune d'avenir ».

Il a d'ailleurs adressé au président palestinien, Mahmoud Abbas, une lettre dans laquelle il le félicite pour l'admission de son pays à l'Assemblée générale de l'ONU en tant qu'État observateur. « La confrontation avec Israël sera dorénavant directement devant les instances internationales, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité réagisse pour mettre fin à la colonisation », a-t-il écrit dans le texte, en soulignant que l'unité et la réconciliation interpalestiniennes sont devenues urgentes.

<http://www.lesoir.be/129124/article/actualite/belgique/2012-11-29/palestine-%C3%A0-1%E2%80%99onu-belgique-dit-%C2%AB-oui-%C2%BB>

La Palestine à L'ONU; la Belgique dit "oui"

David Coppi, Corentin Di Prima

Les Palestiniens devraient acquérir ce jeudi une nouvelle stature internationale en accédant au rang d'État observateur à l'ONU. La Belgique votera pour, a annoncé Elio Di Rupo.

La Belgique ne s'abstiendra finalement pas. Elle votera en faveur de l'accession de la Palestine au rang d'État observateur à l'ONU. L'ambassadeur belge à l'ONU assortira le vote d'une déclaration demandant le retour à la table des négociations d'Israël et de l'Autorité palestinienne sans condition préalable en vue d'une solution qui passe par deux États viables et sécurisés.

Un diplomate avait annoncé au Soir que le gouvernement resterait dans une position « neutre ». Une perspective qui a provoqué des réactions indignées de plusieurs partis, au sein même du gouvernement fédéral. Un kern a donc été convoqué ce jeudi matin, pour mettre tout le monde d'accord. Il n'a duré que quelques minutes. Pour rappel, ce mercredi, le PS, le CDH et Ecolo s'étaient [clairement prononcés](#) en faveur d'une reconnaissance. Les écolos jugeaient « *incompréhensible* » une possible abstention belge. Pour rappel, en 2011, une large majorité des sénateurs belges (43 voix pour et onze abstentions) se sont prononcés en faveur de cette reconnaissance en 2011.

Pourquoi ce revirement ?

Il apparaît donc que, si les Affaires étrangères étaient favorables à l'abstention, le débat était loin d'être tranché politiquement. Didier Reynders voulait, disait-il, trouver une position de consensus au niveau européen qui n'aurait pu qu'être, vu les dissensions à l'échelle de l'UE, l'abstention. Mais le PS et le CDH (et Ecolo, depuis l'opposition), ne voulaient pas de cette position "tiède" et l'ont clairement fait savoir mercredi, par communiqué.

Du coup, en soirée, sous l'impulsion de Joëlle Milquet, un kern a été convoqué pour ce jeudi matin pour arriver rapidement à une position commune : la Belgique votera en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien comme Etat non-membre de l'assemblée générale de l'ONU.

Didier Reynders a regretté que l'Union européenne n'ait pu aboutir à une position commune devant ce vote de nature, selon lui, essentiellement symbolique. Pendant 10 jours, le ministre belge dit s'être employé avec d'autres collègues européens à dégager un consensus avant de constater que ce n'était pas possible. "*Je pense que c'est un échec de l'Europe. J'espère que ce qui va se passer à New York ne va pas disqualifier l'Union européenne dans le processus*" (de paix entre Israël et la Palestine), a-t-il souligné.

Le président palestinien Mahmoud Abbas soumettra donc au vote de l'Assemblée générale de l'ONU, à partir de 21h00 (heure belge) un projet de résolution octroyant à la Palestine, actuellement « *entité* » observatrice, le statut « *d'Etat observateur non-membre* ». La résolution « *exprime l'espoir que le Conseil de sécurité considérera de manière favorable* » sa candidature comme membre à part entière, déposée en septembre 2011 par M. Abbas mais torpillée au Conseil par une menace de veto américain. Elle appelle à une reprise des négociations de paix israélo-palestiniennes, en panne depuis plus de deux ans, pour qu'un Etat de Palestine puisse coexister « *aux côtés d'Israël en paix et en sécurité, sur la base des frontières d'avant 1967* ».

Ce texte est assuré de recueillir la majorité simple requise pour son adoption parmi les 193 pays membres. L'enjeu est davantage dans l'ampleur de la victoire palestinienne et dans les conséquences sur le terrain et au sein de l'ONU. « *À 130 voix pour, pas de quoi pavoiser mais si c'est 150 ou 160 ce sera un succès* », analyse un diplomate occidental.

Une date symbolique

La date de jeudi n'a pas été choisie au hasard : c'est l'anniversaire de l'adoption par l'ONU en 1947 du plan de partage de la Palestine mandataire, qui prévoyait un État juif et un État arabe.

<http://www.lesoir.be/129124/article/actualite/belgique/2012-11-29/palestine-%C3%A0-1%E2%80%99onu-belgique-dit-%C2%AB-oui-%C2%BB>

Poutine croit à la création d'un Etat palestinien indépendant

Vendredi 30 novembre 2012

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré que la création d'un État palestinien est une mission réaliste.

« Nous sommes confiants et pensons que cette mission est réalisable, compte tenu des années de travail de plusieurs générations de Palestiniens et de leur désir d'indépendance », note dans un message de félicitations le président Poutine s'adressant au chef de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec la Palestine.

« En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et membre du Quatuor des médiateurs internationaux, la Russie a l'intention de continuer à soutenir les efforts visant à un règlement définitif du conflit au Moyen-Orient », indique le message.

Source : La Voix de la Russie

<http://french.ruvr.ru/...>

Palestine : Menace d'une guerre juridique après le vote à l'ONU

30/11/2012

Le vote de l'Assemblée générale des Nations unies reconnaissant à la Palestine le statut d'Etat observateur non membre, ne changera guère la situation sur le terrain. Elle pourrait toutefois bien modifier la donne dans les tribunaux internationaux.

Grâce à cette reconnaissance implicite d'un Etat souverain, les Palestiniens pourraient déposer une demande d'adhésion à la Cour pénale internationale (CPI) et obtenir du même coup la possibilité d'engager des poursuites pour crimes de guerre contre des responsables israéliens. Cette menace d'une guerre juridique a déjà dissuadé plusieurs responsables civils ou militaires israéliens de se rendre à l'étranger de peur d'être arrêtés pour des accusations de crimes de guerre.

“Intifada judiciaire”

Lors de discussions avec des experts de l'International Crisis Group, un négociateur palestinien a qualifié cette stratégie d’"intifada judiciaire ou diplomatique" contre Israël.

Au printemps dernier, la CPI avait rejeté une demande palestinienne remontant à 2009 qui visait les actions israéliennes lors de l'opération “Plomb durci” de l'hiver 2008-2009 dans la bande de Gaza. Le tribunal avait souligné que la Palestine n'avait que le statut d’"entité" à l'ONU.

En septembre, la nouvelle procureure en chef, Fatou Bensouda, a noté qu'un vote de l'Assemblée générale sur le statut d'Etat non membre pourrait faire la différence.

“Ce que nous avons fait, c'est de laisser la porte ouverte et de dire que si la Palestine est capable de passer l'obstacle devant l'Assemblée générale, alors nous reverrons ce que peut faire la CPI”, a expliqué Fatou Bensouda à New York.

Impact géopolitique important

La CPI, qui siège à La Haye, est l'instance chargée de juger des individus pour génocide, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre. Son statut de Rome, qui la fonde, a été ratifié par 117 pays mais pas par les Etats-Unis, ni Israël, ce qui n'empêcherait pas les Palestiniens d'engager des poursuites contre des Israéliens.

Les mandats d'arrêt délivrés par la CPI, même s'ils ne sont pas appliqués, ont un impact géopolitique important.

<http://www.algerie1.com/flash-dactu/palestine-menace-dune-guerre-juridique-apres-le-vote-a-lonu/>

Abbas à l'ONU: Israël dénonce un discours diffamatoire et venimeux

30/11/2012

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a dénoncé le discours diffamatoire et venimeux du président palestinien Mahmoud Abbas, dans lequel il a demandé à l'Assemblée générale de l'ONU d'octroyer à la Palestine le statut d'Etat observateur à l'ONU.

Le monde a regardé un discours diffamatoire et venimeux rempli de propagande fallacieuse contre l'armée israélienne et les citoyens d'Israël. Quelqu'un qui veut la paix ne parle pas comme cela, a indiqué un communiqué de son bureau.

La décision de l'ONU (sur le nouveau statut des Palestiniens) ne changera rien sur le terrain. Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans arrangements garantissant la sécurité des citoyens d'Israël, a déclaré le Premier ministre.

En présentant leur demande à l'ONU, les Palestiniens ont violé leurs accords avec Israël, et Israël agira en conséquence, a-t-il encore dit.

Il a ainsi fait allusion aux accords d'Oslo (1993) qui prévoient que la création d'un Etat palestinien doit être le fruit de négociations de paix israélo-palestiniennes et non d'une initiative unilatérale.

A nouveau, Abou Mazen (surnom de M. Abbas) a prouvé qu'il n'est absolument pas intéressé à

faire la paix, a réagi le chef de la diplomatie israélienne, Avigdor Lieberman, dans des propos cités par la radio publique israélienne.

Interrogé à la radio, le vice-ministre des Affaires étrangères Danny Ayalon a de son côté déclaré: Aujourd'hui, nous ne sommes plus tenus par nos accords avec les Palestiniens, et nous agissons en fonction de nos intérêts (...) La poussière doit s'accumuler sur le discours d'Abbas.

La communauté internationale a une fois de plus fait la preuve de son irresponsabilité, a ajouté M. Ayalon.

Le président Abbas a invité jeudi l'Assemblée générale de l'ONU à signer l'acte de naissance d'un Etat palestinien en lui octroyant le statut d'Etat observateur à l'ONU.

Il a affirmé que ce vote constituait la dernière chance de sauver la solution à deux Etats (Israël et un Etat palestinien) et a promis de tenter de ranimer les négociations de paix avec Israël, au point mort depuis plus de deux ans.

Nous ne sommes pas venus ici pour compliquer le processus de paix (..) mais pour tenter un dernier effort sérieux pour faire la paix, a promis M. Abbas.

Cependant, par-dessus tout, j'affirme que notre peuple ne renoncera pas à ses droits nationaux inaliénables, définis par les résolutions de l'ONU, a-t-il souligné.

Il a également fait plusieurs références dans son discours à la récente agression israélienne contre Gaza, qui a pris fin il y a une semaine, affirmant que l'armée israélienne s'était comportée de manière barbare et horrible. Le moment est venu pour le monde de dire clairement: assez d'agression, d'implantations et d'occupation, a-t-il déclaré.

[http://www.romandie.com/news/n/ Abbas_a_l_ONU_Israel_denonce_un_discours_diffamatoire_e t_venimeux_RP_301120120049-27-287024.asp?](http://www.romandie.com/news/n/ Abbas_a_l_ONU_Israel_denonce_un_discours_diffamatoire_et_venimeux_RP_301120120049-27-287024.asp?)

Etat observateur non membre

Le mirage de la reconnaissance de la Palestine

dimanche 2 décembre

Jacob Cohen

Oui, on devrait se réjouir de cette avancée diplomatique, mais c'est une victoire en trompe-l'œil.

Une illustration avant d'aborder le fond ? Tous les grands médias aux ordres, qui façonnent au quotidien l'esprit occidental à la légitimité du sionisme, à sa politique de "légitime défense" et à la condamnation du "terrorisme" palestinien, se sont réjouis de façon démesurée, comme s'ils voulaient nous convaincre qu'un grand pas a été franchi et que la paix est à portée de main.

Il suffirait maintenant de reprendre les négociations, SANS conditions préalables, exigence de François Hollande pour son vote "courageux", comme si elles n'avaient pas suffisamment duré, 19 ans depuis les accords d'Oslo, pendant lesquels les colons sionistes sont passés de 150 000 à 600 000. Encore quelques années de "négociations", et on atteindra la million de colons. C'est comme si on demandait aux derniers survivants d'un troupeau d'agneaux de négocier avec la horde de loups qui en avait déjà dévoré plus de la moitié, de s'accorder sur le partage de la rivière.

Le vote de l'assemblée générale n'a aucune portée concrète. La majorité des états membres de l'ONU avaient déjà reconnu la Palestine dans ses frontières de 67 mais ils n'ont jamais osé braver l'ire des sionistes en installant à Ramallah une représentation diplomatique ou commerciale.

La Palestine pourrait dorénavant adhérer aux diverses organisations de l'ONU ? Quelle mascarade ! Mais elle l'a fait déjà à l'UNESCO, mais elle n'a jamais osé aller plus loin en demandant son adhésion à l'OMS, à l'UNICEF, etc, alors que c'était dans la poche.

La Palestine pourrait saisir la CPI ? Elle avait la possibilité de le faire après les massacres de Gaza, elle était sur le point de le faire, mais ON l'en a gentiment dissuadé.

Le problème fondamental vient de cette Autorité palestinienne corrompue, faible, pusillanime, minable, qui collabore avec son occupant sioniste, en maintenant l'ordre en Cisjordanie, en arrêtant les militants du Hamas, du Djihad islamique et du FPLP, en assurant la sécurité des routes réservées aux colons sionistes, en acceptant sans réagir le dépeçement de son territoire.

Dernier exemple en date : 3000 nouveaux logements en Cisjordanie occupée. Et que dit le Pétain palestinien ? Il condamne du bout des lèvres cette provocation. Pauvre marionnette aux mains d'Israël et de ses complices !

Non, on a monté tout ce cirque à l'ONU pour donner un os à ronger au Kollabo en chef, lui redonner une petite crédibilité pour permettre à Israël d'achever sa mainmise sur la Palestine, et maintenir l'illusion d'un hypothétique état palestinien qui aboutira à un Banthoustan.

La seule solution, la vraie, mais qui viendra avec de vrais patriotes palestiniens, est la dissolution de cette Autorité, afin de mettre à nu l'occupation sioniste dans toute son ampleur et toute son abjection.

Jacob Cohen, écrivain franco-marocain

Né en 1944 dans le Mellah de Meknès. Licence en Droit à la Fac de Casa. Sciences-Po à Paris.

Emigration à Montréal et à Berlin. Retour au Maroc en 1978. Maître-assistant à la Fac de Casa jusqu'en 87. Période riche et heureuse. Redécouverte de mon pays et de mes compatriotes.

Installation à Paris. Ecriture. Publié 7 romans jusqu'à présent. J'aime le cinéma et le théâtre, les cafés et les rencontres imprévues. J'aime bouquiner et flâner, faire la cuisine. Plutôt intello, tendre et bohème. Sans grandes prétentions matérielles. Facebook :

<http://www.facebook.com/jacob.cohen.505> <http://www.facebook.com/jacob.demeknes>

Voir un interview de Jacob Cohen sur Info-palestine (juillet 2010)

2 décembre 2012 - [Dé-Manipulations](#)

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

L'Etat de Palestine est né...virtuellement

Soixante-cinq ans après l'adoption par les Nations unies de la résolution 181 partageant la Palestine en deux Etats, et des dizaines de texte sur le conflit israélo-arabe jamais respectés par Israël, l'Assemblée générale de l'Onu a accordé à la Palestine, jeudi, le statut d'«Etat observateur non membre».

La décision a été approuvée par 138 voix pour, 9 contre dont les Etats-Unis et Israël et 41 abstentions parmi les 193 pays membres. 16 des 27 pays européens, y compris la France, ont voté en faveur de ce texte.

Cette décision symbolique et morale ne changera pas radicalement les données sur le terrain, mais elle permettra à la Palestine de s'adresser au Tribunal pénal international pour accuser Israël de crimes de guerre. Les Palestiniens auront également accès à des agences et organisations de l'Onu et des traités internationaux, mais elle risque d'exposer l'Autorité palestinienne à des représailles financières américaines et israéliennes.

Dans un discours prononcé avant le vote, le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé que l'Assemblée allait signer «l'acte de naissance» d'un Etat de Palestine. Il a estimé qu'il s'agissait de la «dernière chance de sauver la solution à deux États» et a promis de «tenter de ranimer les négociations» de paix avec Israël, gelées depuis plus de deux ans.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a dénoncé le discours «diffamatoire et venimeux» de M. Abbas. «Le monde a entendu un discours rempli de propagande fallacieuse contre l'armée israélienne et les citoyens d'Israël. Quelqu'un qui veut la paix ne parle pas comme cela», a-t-il déclaré, ajoutant que la décision de l'Onu «ne changera rien sur le terrain». «Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans arrangements garantissant la sécurité des citoyens d'Israël», a-t-il martelé.

Le Hamas s'est félicité de «la victoire» de la Palestine après l'octroi du statut d'Etat observateur. «Il s'agit d'une nouvelle victoire sur le chemin de la libération de la Palestine et nous nous en réjouissons. Le Hamas la considère comme un succès unitaire qui suscite la joie au sein de notre peuple», a déclaré à l'AFP Ahmed Youssef, un dirigeant du mouvement à Gaza. Khaled Mehaal, chef du bureau politique du Hamas en exil, a exprimé dans une conversation téléphonique avec le président Abbas «l'agrément du Hamas à la démarche à l'Onu pour obtenir le statut d'Etat observateur», selon un communiqué.

À Ramallah, en Cisjordanie, le vote a été salué par des tirs en l'air et des acclamations de joie de la foule. La résolution votée jeudi «exprime l'espoir que le Conseil de sécurité considérera de

manière favorable» la candidature de la Palestine comme membre à part entière, déposée en septembre 2011 par M. Abbas mais torpillée par une menace de veto américain. Ce qui inquiète le plus Israéliens et Américains, c'est la possibilité qu'auraient désormais les Palestiniens de rejoindre la Cour pénale internationale et d'y porter plainte contre Israël. Des responsables palestiniens ont évoqué cette hypothèse si Israël poursuit sa politique de colonisation en Cisjordanie.

Médiarama/30-11-12/

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=86601>

Quel avenir pour une Palestine « Etat observateur » au sein des Nations unies ?

Pascal Boniface

Vendredi 30 novembre 2012

La Palestine accède au statut d'Etat observateur non membre à l'ONU. S'agissait-il d'un vote historique pour la Palestine ?

Il s'agit en effet d'un vote historique et il a été considéré comme tel, tant au sein de l'ONU que par les Palestiniens.

Bien sûr, concrètement, ce vote ne change rien à la situation sur le terrain ; il y aura autant de soldats israéliens et de check-points, et la colonisation ne va pas s'arrêter. Mais c'est une victoire diplomatique et politique pour Mahmoud Abbas à la fois au niveau international et au niveau inter-palestinien. C'est un jalon important vers l'indépendance réelle. C'est significatif : il ne s'agit plus aujourd'hui de territoires occupés mais d'un État occupé. **Il y aura dans l'histoire palestinienne un avant et un après 29 novembre 2012.**

Mahmoud Abbas a été acclamé dans l'enceinte de l'ONU après l'annonce du vote acquis à une majorité écrasante. Les pays qui ont voté contre, comme les Etats-Unis, ne se retrouvent-ils pas de plus en plus en marge sur le traitement du conflit israélo-palestinien ?

Les États-Unis sont aujourd'hui plus inactifs qu'en marge. Après avoir exigé l'arrêt de la colonisation des territoires, Barak Obama n'a pas réagi lorsque Benyamin Netanyahu l'a poursuivi, défiant le président américain ouvertement.

Or l'engagement des États-Unis pour un règlement définitif est indispensable. Washington va-t-il se réengager ? Va-t-il attendre les prochaines élections israéliennes prévues en janvier 2012 ? Espère-t-il un changement de majorité en Israël ? Il faudrait pour cela qu'il s'y emploie et qu'il s'investisse dans la campagne électorale contre Netanyahu aussi fortement que Netanyahu s'était engagé contre lui dans la campagne présidentielle américaine. Il n'est pas certain qu'il le fasse.

Le problème pour l'instant est que les protagonistes du conflit ne parviennent pas à se mettre d'accord, en grande partie du fait de la disproportion des forces, et que les Israéliens estiment que le temps joue en leur faveur. La communauté internationale assiste à cela de façon impuissante. Car si les États-Unis ne sont pas actifs, il en va de même pour les autres puissances quelle que soit leur position sur le conflit.

Et maintenant ?

Mahmoud Abbas pourrait en profiter pour rouvrir les négociations sans le préalable du gel de la colonisation, pour voir s'il y a une réelle volonté de négocier de la part d'Israël. Le président de l'Autorité palestinienne n'a pas intérêt à ce stade à saisir la Cour pénale internationale. Il pourrait en revanche se porter candidat dans les autres institutions onusiennes pour renforcer sa donne de façon pacifique. Il serait, par exemple, difficile pour les États-Unis d'arrêter de financer l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en cas d'adhésion palestinienne à celle-ci. Est-ce que ce vote ouvre la voie à une réconciliation interne palestinienne ? Il y a eu trop d'espoirs déçus à ce jour pour le tenir pour acquis. Mais il est en tous les cas notable que le Hamas ait approuvé la démarche de Mahmoud Abbas.

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS

Publié le 1er décembre 2012 avec l'aimable autorisation de l'IRIS.

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

LA RIPOSTE D'ISRAËL

La riposte d'Israël: l'intensification de la colonisation

Le gouvernement israélien a exprimé hier l'intention de construire 3 000 logements dans des colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, en représailles à l'accession de la Palestine au statut d'État observateur à l'ONU. « *C'est exact. À Jérusalem et en Cisjordanie* », a déclaré un haut responsable israélien sous le couvert de l'anonymat, interrogé sur la véracité d'une information du quotidien *Haaretz*.

« *Malgré les gages qu'il a donnés au président (américain Barack) Obama, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a donné l'ordre de continuer les constructions dans la zone E1 entre Maalé Adoumim et Jérusalem, ce qui va isoler la partie nord de la Cisjordanie de sa région méridionale* », affirme *Haaretz*. Selon le site d'information israélien *Ynet*, la décision de poursuivre les plans de construction dans le secteur E1 a été prise jeudi par le forum des neuf principaux ministres. Ce projet controversé était gelé depuis des années sous pression américaine.

« *Il s'agit d'une agression israélienne contre un État et le monde doit prendre ses responsabilités* », a réagi Hanane Achraoui, membre du comité exécutif de l'OLP, jugeant que la décision du gouvernement Netanyahu n'était « *qu'une partie d'un plan de colonisation global* ».

La Maison-Blanche a également condamné cette décision, estimant qu'elle est « *contre-productive* » et risque de rendre la reprise des négociations de paix plus difficile. « *Les négociations directes restent notre objectif et nous encourageons toutes les parties à prendre les mesures pour y parvenir* », a précisé le porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, Tommy Vietor.

CPI ?

Entre-temps à New York, le président palestinien Mahmoud Abbas appelait à la reprise des négociations avec Israël, tout en réclamant l'arrêt de la colonisation. « *Nous ne posons pas de condition, mais il existe pas moins de 15 résolutions de l'ONU qui considèrent la colonisation comme illégale et comme un obstacle à la paix qu'il faut éliminer. Pourquoi ils (les Israéliens) n'arrêtent pas la colonisation ?* » a-t-il déclaré, ajoutant : « *Nous avons désormais le droit de saisir la Cour pénale internationale (CPI), mais nous n'allons pas le faire maintenant et ne le ferons pas, sauf en cas d'agression* » israélienne.

De son côté, le bureau du procureur de la CPI a annoncé qu'il allait étudier « *l'impact juridique* » de l'accession au statut d'État observateur à l'ONU de la Palestine, qui avait demandé en 2009 au procureur d'ouvrir une enquête sur des crimes présumés commis par l'armée israélienne.

Jeudi soir, M. Netanyahu avait dénoncé le vote à l'ONU et fustigé le discours de M. Abbas. Mais l'opposition israélienne a accusé le chef du gouvernement, grand favori aux élections du 22 janvier, de n'avoir pas su dissuader les Palestiniens de leur projet. Et alors que des responsables israéliens laissaient entendre ces derniers jours qu'Israël ne remettrait pas en cause les accords signés pour sanctionner la démarche palestinienne, le vice-Premier ministre Sylvan Shalom a de nouveau fait planer cette menace hier.

Hier également, les réactions internationales au vote continuaient de fuser. L'Organisation de coopération islamique a estimé qu'il marquait le droit « *irréversible* » des Palestiniens à un État. La Grande-Bretagne, qui s'était abstenue de voter, a appelé à rouvrir les négociations de paix. Son ministre des Affaires étrangères, William Hague, a en outre demandé à Israël de ne pas réagir de manière à contrecarrer de nouvelles négociations. Le Canada a également appelé à reprendre « *sans conditions préalables* » les négociations, qualifiant le vote à l'ONU « *d'obstacle à la paix* ». Le Vatican a « *salué* » le vote, mais a jugé que ce n'était « *pas une solution suffisante aux problèmes de la région* ».

Mechaal « *optimiste* »

En attendant, les experts estiment que l'accession de la Palestine au statut d'État observateur à l'ONU encourage les Palestiniens à la réunification entre la Cisjordanie et Gaza, condition de l'établissement d'un État à part entière.

Ainsi, le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh, a salué hier « *une victoire diplomatique et politique considérable* ». « *Mais pour traduire cette résolution dans les faits et en État*

sur le terrain, nous devons poursuivre la résistance et le jihad et nous consacrer à l'unité palestinienne sur une stratégie de résistance », a-t-il ajouté.

De son côté, le chef en exil du Hamas, Khaled Mechaal, estime que la reconnaissance implicite d'un État palestinien obtenue à l'ONU et le récent conflit dans la bande de Gaza entre son mouvement et Israël s'inscrivent dans une seule et même stratégie de renforcement de la position palestinienne. Pour lui, la trêve qui a mis fin au conflit à Gaza a été conclue selon les termes fixés par le Hamas, qui a profité de cette séquence pour sortir de son isolement diplomatique. Cela crée un nouveau contexte favorable à une réconciliation avec le Fateh, pense M. Mechaal, qui a vigoureusement soutenu l'initiative de M. Abbas à l'ONU.

« La défaite de l'ennemi à Gaza et l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans en Égypte créent un nouvel environnement qui devrait permettre aux Palestiniens de former un gouvernement d'unité », dit-il, assurant : « Je suis optimiste. »

« Quand nous serons réconciliés, unis, que nous aurons mis fin aux divisions et disposerons d'une seule direction politique et d'un seul système politique, alors nous serons plus forts et meilleurs, nous pourrions accomplir de plus grandes choses », prédit-il, précisant :

« Quant à l'État palestinien, nous pensons qu'il devrait être créé sur l'ensemble de notre terre. »

1er décembre 2012 - [L'Orient-le-Jour](#)

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

Colonisation : "Le bras d'honneur d'Israël à la communauté internationale"

Le Point.fr - Publié le 03/12/2012

Leïla Shahid, ambassadrice de la Palestine auprès de l'UE, s'indigne du manque de réactions après l'annonce de nouvelles colonies israéliennes.

À peine admis à l'Assemblée générale de l'[ONU](#), le nouvel État palestinien est-il déjà torpillé ? [La décision d'Israël de construire 3 000 logements supplémentaires](#) en territoire palestinien - en Cisjordanie, ainsi qu'à Jérusalem-Est - rend encore plus hypothétique la viabilité sur le terrain d'un futur État palestinien, la Cisjordanie se retrouvant de fait coupée en deux.

Représentante de l'Autorité palestinienne auprès de l'Union européenne, [Leïla Shahid](#) explique au Point.fr pourquoi l'indignation de la communauté internationale est purement rhétorique et réclame des sanctions contre l'État hébreu.

Le Point.fr : Comment avez-vous réagi à l'annonce de nouvelles constructions en territoire palestinien ?

Leïla Shahid : Le but de la construction de la zone E1 (1) est d'encercler Jérusalem-Est, et donc de couper la ville de la Cisjordanie. Tout d'abord, E1 est déjà en partie construite. Les 3 000 nouvelles unités ne vont que couper Jérusalem de la route de Jéricho, qui mène à Amman (Jordanie). Or, cet axe est le poumon de notre État.

Pour la première fois, la communauté internationale a réagi fermement.

Détrompez-vous. Il n'y a rien de nouveau. Ce qu'ont déclaré les États-Unis, la France ou la Grande-Bretagne relève de la position classique de ces pays, chaque fois qu'[Israël](#) annonce de nouveaux projets de colonisation. Cela, nous l'entendons depuis maintenant 30 ans. Je remarque au passage que la France n'a même pas pris la peine de convoquer son ambassadeur à Tel-Aviv, ce qui aurait été beaucoup plus fort. Tout cela n'est que rhétorique, et Israël le comprend bien. Avec Benyamin Netanyahu, les paroles ne servent à rien. La preuve, lors de sa dernière visite en Palestine, Hillary Clinton a demandé au Premier ministre israélien de ne pas prendre de mesures de rétorsion.

La presse israélienne parle d'ailleurs de gifle infligée à Barack Obama.

C'est plus qu'une gifle. C'est un bras d'honneur d'Israël à toute la communauté internationale, à tous ceux qui ont voté en faveur d'un État palestinien à l'ONU. Comment pourrait-on expliquer sinon que cette décision a été prise seulement 24 heures après la proclamation de cet État ? Cela ne fait que prouver l'arrogance et le mépris d'Israël à l'encontre de la communauté internationale. Rien ne changera tant que celle-ci ne décidera pas de sanctions.

Quelles seraient-elles ?

Si les États qui ont voté en faveur de l'admission de la Palestine à l'ONU sont réellement sérieux, ils prendraient des mesures de rétorsion économiques et politiques. Une seule personne l'a fait jusqu'ici, c'était Claude Cheysson (ancien ministre des Relations extérieures de François Mitterrand, NDLR). Il y a 30 ans, Israël a décidé de fermer les universités palestiniennes. En conséquence, Claude Cheysson a suspendu les accords de coopération éducative et scientifique entre la France et Israël. On sait aujourd'hui que l'État hébreu profite d'un important programme européen de financement pour sa recherche. L'histoire a montré qu'une suspension de ces accords, ou ne serait-ce que d'une de ses clauses, fait bouger le gouvernement israélien.

Pourquoi la communauté internationale ne bouge-t-elle pas aujourd'hui ?

Claude Cheysson avait la volonté politique. Elle n'existe plus aujourd'hui.

Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que rien ne changera tant qu'Obama ne l'aura pas décidé.

Ce n'est pas vrai. Benyamin Netanyahou vient de subir une grande débâcle à l'Assemblée générale de l'ONU, malgré le soutien d'Obama (les États-Unis ont voté contre le changement de statut de la Palestine, NDLR). Le monde est en train de changer. Les États-Unis ne sont plus l'unique hyperpuissance. Les Américains sont obligés de prendre en considération la multipolarité du monde d'aujourd'hui. À l'ONU, en dépit de toutes les pressions exercées sur Mahmoud Abbas, celui-ci est parvenu à décrocher une victoire morale pour la Palestine.

Mais cette victoire, qui ne change rien sur le terrain, n'est-elle pas uniquement symbolique ?

C'est une victoire morale, pas symbolique. Il est important de rappeler au monde que les Palestiniens sont un peuple protégé par des droits inaliénables. Un peuple qui a droit à l'autodétermination, ce qu'Israël semble avoir oublié.

Pourtant, Israël assure qu'aller unilatéralement à l'ONU, c'est violer les accords d'Oslo de 1993. Ce point n'a pas été évoqué dans ces accords, tout simplement parce que nous n'avons jamais imaginé que nous devrions négocier ce droit à un État. D'autre part, vous me parlez d'initiative unilatérale, mais comment qualifier dans ce cas ce qu'a fait Israël en 1948 (2) ? Le droit à un État ne se négocie jamais bilatéralement.

Israël redoute que vous profitiez de ce nouveau statut pour traduire ses responsables devant la justice internationale.

Mon président (Mahmoud Abbas, NDLR) en décidera à la lumière des événements. Mais nous ne resterons pas les bras croisés pendant qu'Israël continue à confisquer des territoires de notre État. Maintenant, sachez que si la communauté internationale prend des décisions sérieuses et rend Israël responsable de ses actes en prenant des sanctions, nous n'aurons plus besoin d'aller aux tribunaux. Le problème, c'est qu'elle ne met pas en oeuvre les plus de 400 résolutions qu'elle a votées par le biais du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée générale.

On a le sentiment qu'après la guerre de Gaza, qui a marginalisé Mahmoud Abbas, celui-ci a effectué un dernier baroud d'honneur à l'ONU.

La guerre de Gaza a montré aux yeux de l'opinion publique palestinienne que la lutte pacifique avait échoué. En effet, les longues roquettes du Hamas envoyées pendant huit semaines ont obligé Netanyahou à accepter un compromis, ce qu'il a refusé en 40 ans de négociations avec nous. C'est d'ailleurs pour cela qu'en dernier recours Mahmoud Abbas est allé à l'ONU, lieu le plus multilatéral qui soit. Ce n'est pas un baroud d'honneur, mais un enseignement des leçons tirées.

[Accueilli en héros dimanche à Ramallah](#), Mahmoud Abbas s'est engagé à parvenir à la réconciliation avec le Hamas. N'est-ce pas un vœu pieux ?

La réconciliation est un voeu immense de la population. Alors que mon président prononçait son discours dimanche, tous les Palestiniens scandaient : "Le peuple veut mettre fin à la division". On a également vu que M. Mechaal (responsable du bureau politique du Hamas, NDLR) a soutenu notre initiative, ce qui est une main tendue à la communauté internationale. Hamas ou Fatah, la finalité de notre combat est la même. Il est temps de mettre de côté les ambitions personnelles de part et d'autre. Mahmoud Abbas veut y arriver. Khaled Mechaal aussi.

La guerre de Gaza n'a-t-elle pas enterré la lutte pacifique ?

Vous savez, les Palestiniens ont tellement envie d'une solution politique. Dans la rue, la grande majorité d'entre eux croyaient vraiment que l'admission de la Palestine à l'ONU allait entraîner de rapides conséquences diplomatiques. Mais la vraie question est la suivante : les États qui ont voté

pour nous le veulent-ils vraiment ? La guerre de Gaza a rendu le choix d'autant plus clair pour tout le monde. Soit on choisit les missiles et la lutte militaire, soit on préfère la diplomatie. Mais dans ce dernier cas nous devons être soutenus par des décisions sérieuses, comme des sanctions contre les violations israéliennes. Nous, Palestiniens, ne pouvons pas mettre en place les résolutions que la communauté internationale a elle-même votées. La balle est dans son camp.

(1) [Les constructions prévues concernent notamment la zone E1](#), particulièrement controversée car située entre Jérusalem et la colonie de Maalé Adoumim. Ainsi, elle couperait purement et simplement la Cisjordanie en deux.

(2) Le 14 mai 1948, la déclaration d'indépendance d'Israël est prononcée par David Ben Gourion, qui devient le premier Premier ministre de l'État hébreu.

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

[Israël : la colonisation envers et contre tous](#)

Le Point.fr - Publié le 03/12

L'État hébreu veut construire 3 000 nouveaux logements qui pourraient couper la Cisjordanie en deux. Décryptage.

L'État hébreu l'avait annoncé. Avant de prendre toute mesure de rétorsion, [il allait attendre](#) de voir si le nouvel État palestinien observateur non membre à l'[ONU](#) allait profiter de son nouveau statut pour traduire devant la justice internationale les dirigeants israéliens. Manifestement, il n'a pas tenu parole. Coup sur coup, [Israël](#) a pris ce week-end deux mesures de représailles. Le gouvernement israélien a annoncé [le blocage provisoire du transfert des taxes](#) qu'il collecte au profit de l'Autorité palestinienne, soit environ 92 millions d'euros en décembre qui ne seront pas versés à la Cisjordanie, pourtant en crise économique.

Plus étonnant, [Tel-Aviv a annoncé sa volonté d'accentuer la colonisation](#) en territoire palestinien, faisant part de son projet de construire 3 000 logements supplémentaires en Cisjordanie, ainsi qu'à Jérusalem-Est. "La réponse à l'attaque contre le sionisme et contre l'État d'Israël doit nous conduire à augmenter et à accélérer la mise en oeuvre des plans de construction dans toutes les zones où le gouvernement a décidé de bâtir", [a déclaré dimanche Benyamin Netanyahu](#). "Intérêts stratégiques d'Israël" (Netanyahou)

[Les constructions prévues concernent notamment la zone E1](#), particulièrement controversée, entre Jérusalem et la colonie de Maalé Adoumim, où Israël s'était pourtant engagé auprès des États-Unis à ne pas bâtir. Et pour cause, ce projet de rattachement coupe purement et simplement la Cisjordanie en deux. "Aujourd'hui, nous bâtissons et nous continuerons de bâtir à Jérusalem et dans tous les lieux qui sont inscrits sur la carte des intérêts stratégiques de l'État d'Israël", [a souligné le Premier ministre israélien](#).

"Israël ne pouvait rester les bras croisés après l'initiative palestinienne unilatérale à l'ONU et en avait déjà informé ses partenaires durant les semaines précédant le vote à l'ONU", indique au Point.fr Yaron Gamburg, porte-parole de l'ambassade d'Israël en France. "Nous avons le droit de construire sans limites à Jérusalem, qui est la capitale de l'État d'Israël, d'autant plus que ces constructions concernent des villes et des villages déjà existants et bénéficient aux résidents juifs comme arabes", assure le diplomate. Une mesure qui a déclenché une réprobation internationale quasi unanime.

Pourtant, elle est encore jugée "pas assez ferme", par Emmanuel Navon, professeur de relations internationales à l'université de Tel-Aviv.

500 000 colons israéliens

"L'initiative unilatérale de la Palestine à l'ONU est une violation des accords d'Oslo, qui interdisent à chaque partie de prendre des mesures unilatérales changeant le statut des territoires en négociation, à savoir Gaza et la Judée-Samarie [dont le nom admis par la communauté internationale est Cisjordanie, NDLR]", juge le politologue interrogé par Le Point.fr. "Au lieu de répondre par les constructions, il aurait été plus judicieux de déclarer nuls et nonavenus ces accords."

Les accords d'Oslo, qui ont désigné en 1993 un gouvernement palestinien provisoire - l'Autorité palestinienne -, étaient censés aboutir après cinq ans à la création d'un État palestinien. Dix-neuf ans après leur signature, ils sont restés lettre morte, et ce, d'autant plus que les négociations bilatérales entre les deux pays demeurent bloquées depuis deux ans. Il faut dire que la colonisation israélienne en Cisjordanie, dont l'Autorité palestinienne réclame le gel avant toute discussion, se poursuit au mépris du droit international. Selon l'ONU, ce sont au total plus d'un demi-million de colons qui habitent désormais les Territoires occupés.

La communauté internationale condamne

"Ce ne sont pas des territoires occupés, mais disputés", rétorque Yaron Gamburg, qui réfute le terme de "colonisation". Ce n'est pas l'avis de Ban Ki-moon. Dans une déclaration d'une rare sévérité, le secrétaire général de l'ONU a rappelé dimanche que "les colonisations sont illégales au regard du droit international" et que si ce projet venait à se concrétiser, "cela porterait un coup presque fatal aux dernières chances de garantir une solution à deux États". "Cela saperait la réputation internationale d'Israël et jetterait le doute sur sa volonté affichée d'obtenir la paix avec les Palestiniens", a renchéri William Hague, secrétaire d'État au Foreign Office britannique. Mais la réaction la plus étonnante est sans doute venue de Washington, plus proche allié d'Israël. La secrétaire d'État américaine [Hillary Clinton](#) a condamné sans détour, vendredi soir, le projet israélien de construction, estimant qu'il faisait "reculer la cause de la paix". Des "réactions hystériques", que ne comprend pas Emmanuel Navon. "On assiste clairement à un deux poids-deux mesures de la part de la communauté internationale", juge-t-il. "On ne peut pas d'un côté donner un chèque en blanc à l'Autorité palestinienne, en lui permettant de violer les accords d'Oslo, et réagir de la sorte à l'approbation de *seulement* quelques constructions", ajoute le politologue, pour qui le "oui" de la France au nouveau statut de la Palestine à l'ONU demeure un véritable "affront".

Le silence de Barack Obama

Contestant le caractère illégal des colonies israéliennes en territoire palestinien (pourtant défini par le droit international), Emmanuel Navon assure que les "Juifs ne sont pas colons dans leur propre pays : la Judée, où ils sont présents depuis 4 000 ans, même s'il y a eu une interruption de 2 000 ans". Pour le politologue, il est "choquant" que la communauté internationale considère comme "illégitime" la présence d'une minorité juive dans cette région. "Il y a déjà 22 États arabes dans le monde. Et le Printemps arabe a favorisé l'émergence de régimes islamistes. Pourquoi créer un 23e État arabe ?" s'indigne-t-il

Une position partagée par une grande majorité des élus radicaux du Likoud, formation de droite de [Benyamin Netanyahu](#), qui sont arrivés en tête des dernières primaires du parti. Ils sont d'ores et déjà promis à une large victoire lors des législatives anticipées du 22 janvier prochain. "En annonçant ses repréailles, Benyamin Netanyahu a assuré le minimum de ce qu'il pouvait faire vis-à-vis de son opinion publique afin de lui montrer qu'il ne resterait pas de marbre face à la démarche palestinienne", analyse pour [Le Point.fr](#) Ilan Greilsammer, professeur de sciences politiques à l'université Bar-Ilan de Tel-Aviv.

"Qu'on le veuille ou non, cet électorat représente près des deux tiers des Israéliens. Et Benyamin Netanyahu peut faire comme bon lui semble, tant que Barack Obama ne dit rien."

Ndlr :La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19